

100%  
ÉLECTRIQUE

# free e·motion



**AIXAM**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | SIAM MONACO | FÉVRIER 2017

## **e** AIXAM DE LA MOBILITÉ À LA FREE E.MOTION

**Et si on réinventait une autre manière de vivre la mobilité pour apporter à notre quotidien toujours plus de légèreté, de fantaisie, d'audace et de praticité ? En un mot toujours plus de liberté. C'est ça, la Free e.motion AIXAM !**

AIXAM est la première marque de véhicules sans permis<sup>(1)</sup> à adopter une motorisation électrique et à se positionner sur ce marché d'avenir avec sa gamme eAIXAM et ses modèles ecity et ecoupé.

La marque avait compris bien avant l'heure tout le potentiel de la mobilité électrique : AIXAM MEGA développe depuis plus de 20 ans des véhicules électriques légers et compacts, utilitaires et particuliers. e AIXAM hérite de l'expérience du constructeur sur la motricité et l'efficacité électriques. Design, économes, écolos et super-équipés, les eAIXAM s'inscrivent parfaitement dans le paysage automobile d'aujourd'hui.

D'avantage qu'un mode de déplacement, elles inaugurent une nouvelle idée de la mobilité : la free e.motion !

### REPARTIR DE ZÉRO

- 0 pollution (pas d'émission de CO<sub>2</sub>, d'oxyde d'azote et de particule dans l'atmosphère)
- 0 nuisance sonore (à l'intérieur comme à l'extérieur, le silence est d'or)
- 0 carburant (une simple prise 220 V suffit à recharger la batterie)
- 0 contrainte

### ADDITIONNER LES ATOUTS

- + de maniabilité et de dynamisme : couple maximum disponible dès le démarrage = prise en main immédiate, agilité urbaine optimisée et manœuvrabilité optimale à basse vitesse, notamment pour se garer
- + d'économies : un coût d'environ 1 € au 100 km pour la charge électrique et des frais d'entretien réduits (pots d'échappement, courroies de distribution, vidanges...)
- + d'habitabilité : coffre de 680 à 980 L selon les modèles, cache-bagage rigide, astuces de rangements intérieurs.
- + de modernité : écran tactile multimédia AIXAM CONNECT, interface intuitive Bluetooth avec port USB, caméra de recul
- + de choix et de personnalisation\* : couleurs de carrosserie (dont le nouveau acier mat), choix des jantes, sellerie intérieure, inserts décoratifs pour le tableau de bord

### MULTIPLIER LES AVANTAGES

- 1000 € de bonus écologique
- 5 ans de garantie pour la batterie au lithium (selon les conditions)
- La vignette Crit'air verte : permis de rouler en toutes circonstances

SIMPLICITÉ

# 3H30

POUR UNE  
RECHARGE COMPLÈTE  
SUR UNE SIMPLE PRISE  
ÉLECTRIQUE 220V



## eAIXAM ÉLECTRISE LA CONDUITE

- 80 km d'autonomie en temps réel\* et 130 km maximum sur cycle\*\*. Partez l'esprit libre.
- 3h30 pour le plein d'énergie sur une prise domestique en 220 V
- 1h pour récupérer 25 km d'autonomie, le temps d'une course rapide.
- 10 ampères maximum pour la charge : la prise ne chauffe pas excessivement et préserve le matériel et la sécurité des utilisateurs
- La batterie se recharge pendant les phases de décélération ou de freinage.

\*autonomie moyenne constatée sur parcours type. De nombreux facteurs peuvent impacter défavorablement cette valeur. \*\*selon la réglementation UE 134/2014\*2016/1824.

## LA SÉCURITÉ ? TOUT SAUF UNE OPTION

- Carrosserie souple en plastique thermoformé (limitation des déformations)
- Habitacle et châssis en profilé d'aluminium extrudé (ultra résistant)
- Système d'ABS dédié
- Renforts des ancrages des ceintures de sécurité
- Voir et être vu : pare-brise à grand champ de vision, doté d'un système puissant de dégivrage, 3<sup>ème</sup> feu stop et allumage automatique des warnings en cas de freinage d'urgence, feux de jour à leds et projecteurs halogène, nouvel essuie-glace parallélogramme



## LE COURANT PASSE...

Le quadricycle est le véhicule à 4 roues le plus adapté à la motorisation électrique de par sa réglementation :

- Masse limitée à 425 kg à vide (hors batterie),
- Puissance limitée à 6 kW,
- Vitesse limitée à 45 km/h,
- Usage adapté au km moyen journalier.

(1) Les personnes nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1988 peuvent conduire un quadricycle léger sans formalité particulière, qu'elles soient ou non titulaires du permis de conduire. Pour celles nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1988, la détention d'un permis AM ou anciennement BSR est obligatoire.



e COURÉ



north<sup>®</sup>  
communication

Hélène KALMES

M: +33(0)6 81 59 79 82

T: +33(0)1 45 45 61 23

118 Rue Réaumur

75002 PARIS

www.north.fr